

Classe projet innovant 43P

QUOI?

C'est innovant!

La classe à projet innovant « 43P » regroupe 13 élèves (6 au niveau 4^e et 7 au niveau 3^e) repérés en grande difficulté scolaire et désireux de s'orienter vers la voie professionnelle.

Ce projet adopté à l'unanimité par le conseil pédagogique et le conseil d'administration est inscrit dans le projet d'établissement 2020-2022.

Il s'intègre dans le dispositif d'accompagnement des élèves de la commune de Thio en risque de rupture scolaire et de leurs familles mis en place en juin 2019 associant 4 établissements scolaires, des acteurs locaux et des partenaires extérieurs.

Le projet pédagogique de la 43P associe :

- Une pédagogie différenciée avec un renforcement de l'encadrement pédagogique, éducatif, scolaire et périscolaire.
- L'élaboration d'un programme personnalisé et adapté par élève.
- Des actions éducatives (activités culturelles, sportives, citoyennes ou d'intérêt général : projets, sorties...).

Les objectifs de cette classe sont les suivants :

- Favoriser l'estime de soi afin que chaque élève prenne conscience de sa valeur et de ses capacités, lui donner envie de réussir et l'aider à se construire en tant qu'individu et apprenant.
- Donner du sens aux apprentissages.
- Permettre à chaque élève d'élaborer un projet d'orientation réfléchi et positif vers la voie professionnelle (CAP ou Bac Pro).
- Réussir le Brevet des Collèges (série professionnelle) pour les élèves inscrits au niveau 3^e.
- Réussir le CFG (Certificat de Formation Générale) pour les élèves inscrits au niveau 3^e.

Thème

Les axes de travail prioritaires menés avec les élèves sont :

- Les accueillir tels qu'ils sont, reconnaître leurs besoins et attentes, prendre en compte leur identité avec l'ouverture sur une culture partagée.
- Mettre en œuvre une remédiation ciblée par rapport aux besoins identifiés.
- Les amener à identifier l'école comme un lieu positif.
- Favoriser l'apprentissage du « vivre ensemble ».
- Augmenter la persévérance scolaire ainsi que la motivation des élèves en amenant chacun d'entre eux à prendre sa place dans la classe : pouvoir penser, concevoir, réaliser avec d'autres, être valorisé dans son activité, obtenir de premières réussites.
- Développer l'autonomie des élèves en les aidant à prendre la parole, exprimer leurs difficultés et devenir des acteurs de leur scolarité.
- Promouvoir la coopération entre élèves et l'entraide mutuelle.
- Amener les élèves à développer leur aptitude à « apprendre à apprendre ».
- Maintenir une collaboration étroite avec les parents et les partenaires associés au projet.

Matières

Toutes les matières sont concernées.

Classe à projet innovant « 43P »

Compétences

Mise en œuvre du socle commun ; préparation renforcée aux examens du DNB et du CFG avec des entraînements écrits et oraux.

L'objectif est de construire avec le jeune des actions le mettant dans des dispositions favorables à sa réussite et favorisant son acceptation du cadre scolaire :

- Remédiation et consolidation concernant les apprentissages fondamentaux.
- Réinsertion visant à lui redonner une image positive de lui-même, des adultes et de l'école et lui permettre d'élaborer un projet personnel de formation.

Une pédagogie différenciée et un parcours individualisé seront proposés avec un renforcement de l'encadrement pédagogique, éducatif, scolaire et périscolaire.

Des actions éducatives (activités culturelles, sportives, citoyennes ou d'intérêt général, projets, sorties...), seront conduites en même temps que le travail de remédiation scolaire.

C'est innovant!

Ce projet repose sur un accompagnement pédagogique et éducatif renforcé :

- En plus du professeur principal, un professeur référent seconde le chef d'établissement dans le suivi du projet, notamment la coordination entre l'équipe du collège, les partenaires et les familles. Ce professeur anime chaque semaine une séance d'accompagnement éducatif.
- Chaque élève de la classe choisit parmi les personnels du collège un tuteur. Ce tutorat doit permettre au jeune de pouvoir parler de ses difficultés scolaires ou de tout autre problème qu'il rencontre et de bénéficier d'un suivi attentif. Disponible, le tuteur écoute et aide l'élève à comprendre ce qui se joue dans une situation d'apprentissage et à saisir le sens de la scolarité. Il agit en adulte-relais. Il n'est ni psychologue, ni thérapeute, ni infirmier, ni animateur.
- Les élèves bénéficient d'ateliers éducatifs animés par des partenaires liés par convention ou des personnels de l'établissement. La durée hebdomadaire minimale est de 2,5 h.
- Les élèves et leurs parents bénéficient d'un suivi renforcé des personnes « ressources » : psychologue EN, infirmière scolaire et assistante sociale scolaire.

L'équipe

Toute l'équipe du collège est mobilisée dans ce projet.

Partenaires

- Maison de la Culture et du Sport (MCS),
- Association culturelle et artistique Artcöö,
- Club d'échecs de la tribu d'Ouroué,
- Mission d'Insertion des Jeunes (MIJ),
- Pompiers,
- Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM),
- Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile (BPDJ) de la Gendarmerie Nationale.

Participants

Nombre d'académies	-
Nombre d'établissements	1
Nombre de classes	1
Nombre d'élèves	13
Nombre d'enseignants	12
Nombre de partenaires autres	10

Classe à projet innovant « 43P »

OÙ?

C'est innovant!

Les activités se déroulent au collège mais également dans les locaux des partenaires (Maison de la Culture et du Sport, Mission d'Insertion des Jeunes, Pompiers, SNSM) et sur les lieux de chantiers comme le Jardin Kanak et Océanien situé à Thio-Village ou dans l'enceinte du collège.

Problème

La 43P a pour objectifs d'accompagner au mieux des élèves en grande difficulté scolaire n'arrivant pas à suivre le cursus classique et de les aider à concevoir un projet d'orientation post-3^e positif et réfléchi. En outre, il s'agit de redonner goût à la scolarité aux élèves en voie de rupture scolaire inscrits dans cette classe et de leur réapprendre les règles de vie de base attendues dans un établissement scolaire.

Objectif

Mis en œuvre à la rentrée 2020, le projet « 43 P » est la continuation du dispositif d'accompagnement des élèves de la commune de Thio et de leurs familles mis en place en juin 2019 après une série de réunions à la mairie associant les responsables des 2 écoles et des 2 collèges de la commune ; des acteurs locaux et des partenaires extérieurs.

Constituant un des moyens de lutte contre la marginalisation scolaire et sociale de jeunes soumis à l'obligation scolaire, ce dispositif avait pour mission la resocialisation et/ou la rescolarisation d'élèves de collège en voie d'entrer dans un processus de rejet de l'institution scolaire et ayant souvent même perdu le sens des règles de base qui organisent leur présence et leur vie dans un établissement scolaire.

Lors de ces réunions, la nécessité de mettre en place une réponse locale s'était imposée à tous car les solutions alternatives à un cursus scolaire classique sont très limitées sur le territoire (Segpa, MFR) et, compte tenu, de leur éloignement de Thio, ne sont pas viables pour la très grande majorité des familles pour des raisons de transport, d'hébergement et de coût.

Ce dispositif d'une durée temporaire (1 à 2 sessions de 6 semaines) s'appuyait sur une dimension partenariale forte permettant pour chaque jeune concerné la mise en place d'un « projet de réussite » consistant en un programme personnalisé temporaire d'activités variées, adaptées et complémentaires en milieu scolaire, associatif et professionnel, pendant le temps scolaire et hors temps scolaire.

À l'issue de l'année scolaire 2019, le choix a été fait de regrouper pour l'année scolaire 2020 12 élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} dans une classe à projet dénommée 43P afin de faciliter la mise en œuvre des objectifs du dispositif d'accompagnement. Les 12 familles reçues en entretien ont accepté cette proposition d'accompagnement de leur enfant. En juin 2020, un élève issu de la classe SEGPA de Bourail a rejoint le groupe d'élèves.

Calendrier

Tout au long de l'année scolaire.

QUAND?

Classe à projet innovant « 43P »

Mise en oeuvre

COMMENT ?

Grâce à une prise en charge renforcée et diversifiée, les élèves bénéficient d'un emploi du temps aménagé et d'une salle réservée aux cours généraux.

En plus des cours en classe entière, l'emploi du temps comporte :

- Des séances individualisées ou en petit groupe (soutien, remédiation, aide méthodologique, tutorat, dispositif « silence on lit », dispositif « fluence »...).
- Des ateliers éducatifs intégrés dans l'emploi du temps de la classe sur une base de 2,5 h par semaine dont 2 h le jeudi après-midi à la MCS. Ces ateliers organisés en cycles sont conduits en priorité par des partenaires du collège (MCS, Musée de la Mine, Association Artcöö, club d'échecs d'Ouroué, SNMS, BPDJ...). Une convention a été établie avec chacun des partenaires incluant à la fois des objectifs de socialisation et des objectifs pédagogiques. Ces ateliers offriront l'occasion aux élèves de participer à une réalisation concrète en apprenant autrement, d'une manière moins théorique qu'en cours.
- 3 séquences d'observation en milieu professionnel (une par trimestre).
- Des périodes d'immersion en lycée professionnel : dans toute la mesure du possible, les élèves (au moins ceux de 3^e) seront inscrits dans les stages de découverte proposés par les lycées professionnels.
- Des entretiens avec les personnes « ressources » (psy-EN, infirmière scolaire, assistante sociale, professeur principal, professeur référent, professeur documentaliste, CPE, AE, Directeur, responsable de la MIJ...).
- La participation aux ateliers de la pause méridienne.

Dans le cadre du « parcours citoyen », plusieurs actions sont prévues :

- Une sortie avec nuitée sur l'îlot Ténia a été réalisée afin de renforcer la cohésion du groupe (les élèves étant issus de 3 classes différentes) et de créer des liens avec l'équipe pédagogique.
- Réalisation d'un projet (a minima) pour la classe de type EEDD ou d'action citoyenne qui permettra aux élèves de s'ouvrir à une dimension de solidarité concrète, de participer à une réussite collective et d'en être fiers. Aux yeux de leurs proches, de leurs encadrants, de leurs parents ils seront ainsi valorisés alors qu'ils sont trop souvent confrontés à des situations de difficulté et d'échec.
- Comme tous les autres élèves du collège, participation à l'aménagement du jardin kanak et océanien situé à Thio-Village (projet agréé par la province Sud comme Aire Educative Environnementale).
- Inscription prioritaire des élèves à un stage de formation PSC1 (Prévention et secours civiques).
- Organisation d'un atelier animé par la BPDJ.
- La classe bénéficiera d'un voyage scolaire de deux jours sur Nouméa. Les élèves seront étroitement associés à la réalisation de ce voyage (élaboration du programme, recherche de financements, présentation du séjour effectué...).

Une relation accrue avec les parents / représentant(s) légal(aux) :

- L'adhésion des parents sera sollicitée pour leur permettre d'entrer en relation avec le collège, de venir parler de leur enfant de façon positive et de le voir en situation de réussite sur un projet. Ils peuvent de la sorte mieux comprendre les exigences de l'école pour leur enfant.
- Un contrat de réussite tripartite sera établi entre l'équipe du collège, l'élève et sa famille.
- Chaque famille sera reçue au minimum 2 fois par trimestre par un ou plusieurs membres de l'équipe pédagogique (professeur principal, référent du dispositif, professeur tuteur, autres professeurs) et par les partenaires.
- En plus du bulletin trimestriel, un bilan régulier du contrat de réussite sera adressé aux familles.
- Il sera fait en sorte que les parents des élèves les plus en difficulté aient un interlocuteur unique désigné parmi un membre de l'équipe.

L'association des responsables coutumiers à cette expérimentation : présentation du dispositif, demande d'appui pour sa mise en oeuvre et la relation avec les familles vivant en tribus, intervention auprès des élèves et de l'équipe...

BILAN

Méthode

L'auto-évaluation est privilégiée tant pour les élèves que pour l'équipe encadrante et les partenaires.

Il s'agira de mesurer les effets constatés :

Au niveau des élèves :

- progression dans les apprentissages,
- évolution du comportement face au respect des règles et des personnes,
- évolution de la confiance et de l'estime de soi,
- évolution de la capacité à s'exprimer à l'oral,
- évaluation du climat de classe (objectifs : favorable au travail de groupe, à l'entraide et au « tutorat »),
- relations entre les élèves de la classe et les autres élèves.

Au niveau des enseignants :

- prise en compte des besoins identifiés des élèves,
- mise en œuvre de stratégies de remédiation,
- adaptation des pratiques d'évaluation,
- qualité des échanges entre les membres de l'équipe,
- analyses des pratiques au sein de l'équipe pédagogique.

Au niveau de l'établissement :

- réalité de la mise en œuvre du projet,
- évaluation du suivi du dispositif et rédaction d'un bilan de l'expérimentation,
- évaluation du suivi des élèves au niveau de la Vie Scolaire,
- accompagnement de l'équipe,
- accompagnement des élèves,
- qualité de la communication avec les représentants des parents d'élèves,
- qualité de la communication avec les partenaires associés au projet,
- qualité de la communication avec les structures d'accueil.

Au niveau des partenaires :

- prise en compte des objectifs pédagogiques fixés aux élèves,
- prise en compte par l'équipe pédagogique des observations communiquées par les partenaires,
- évaluation de la communication (quantité, qualité).

Au niveau des familles des élèves inscrits dans la classe :

- implication des familles dans le suivi de la scolarité de leur enfant et de l'élaboration d'un projet d'orientation positif,
- qualité de la relation avec l'équipe.

ET APRÈS?

Suites

Poursuivre le projet l'an prochain, en 2021, pour accompagner les 6 élèves du niveau 4^e inscrits dans cette classe et éventuellement d'autres élèves (inscrits dans la classe de 4^e « classique » ou dans d'autres établissements).